

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Capacité Allergologie

- > Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- > Niveau d'étude : BAC >5
- > Durée : 2 ans
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation professionnelle

Présentation

Objectifs

Former des praticiens en Allergologie

(Généralistes ou Spécialistes).

Organisation

Contrôle des connaissances

- * Examen Probatoire (1ère année) :
- * 1 question d'Allergologie Générale
- * 1 question d'Immunologie Générale
- * Examen de fin de 1ère année (début Juin):
- * 1 question d'Immunologie Générale,
- * 2 questions d'Allergologie Générale
- * Examen National de fin de 2ème année:
- * comportant 7 questions rédactionnelles
- * examen écrit : Faculté Saint-Antoine Paris (mi-juin)
- * soutenance de mémoire : Angers (début octobre)

Admission

Conditions d'accès

Doctorat en Médecine. Examen probatoire.

Les stagiaires inscrits en Attestation de Formation Spécialisée ou Attestation de Formation Spécialisée Approfondie ne sont pas autorisés à s'inscrire.

L'inscription à deux Capacités de Médecine n'est pas autorisée.

Pré - inscriptions :

Lettre de motivation et Curriculum Vitae à adresser avant le fin juin à l'attention de :

Madame le Docteur Martine MORISSET :

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Unité d'Allergologie Générale

4, rue Larrey

49933 ANGERS Cedex 9

Droits de scolarité

Tarifs 2019-2020 :

Formation non financée : 502 € par an

Formation financée : 1267 € par an

Dont 251 € de droits d'inscription au probatoire

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Martine Morisset

☎ 02 41 35 45 14

Responsable pédagogique

Alain Chevailler

Responsable pédagogique

Thierry Urban

✉ thurban@chu-angers.fr

Contact administratif

Blandine BLAÏTEAU

☎ 02.41.73.59.44

✉ blandine.blaiteau@univ-angers.fr